

Textes poétiques

La poésie est l'art de l'écart (par rapport au langage ordinaire) – l'art de faire des vers – la poésie est une voix – un rythme

« Un texte poétique se reconnaît à son rythme qui s'entend,
à sa disposition visuelle sur la page qui se voit. »

Importance du facteur typographique : on reconnaît tout de suite le poème à forme fixe, en vers libres ou en prose. En plus, la disposition invite à une lecture *dans tous les sens*. Tout signifie dans un poème (voir *Calligrammes* d'Apollinaire).

Dans un poème, le mot vaut moins par son sens lexical (dénotation) que parce qu'il évoque ou suggère (connotation) et par sa forme sonore. Il faut donc interpréter, déceler non seulement ce que le texte signifie, mais surtout l'effet qu'il produit dans le maniement des mots qu'en fait le poète. Le langage est différent car il use des tournures, des détails, des lexiques (polysémie) qui n'ont pas de place dans la communication ordinaire.

Cadre d'étude pour le poème :

1. **Le titre** à interpréter avant et après lecture
2. **Le vers**
3. **Un portrait** à caractériser
4. **La strophe** à caractériser
5. **Le sujet lyrique** à caractériser
6. **Les figures rhétoriques** à identifier et commenter
7. **Des sensations** à comprendre et commenter
8. **La chute du poème** à commenter

Une allée du Luxembourg

Elle a passé, la jeune fille

Vive et preste comme un oiseau

À la main une fleur qui brille,

À la bouche un refrain nouveau.

C'est peut-être la seule au monde
Dont le cœur au **mien** répondrait,
Qui venant dans **ma** nuit profonde
D'un seul regard l'éclaircirait !

Mais non, – ma jeunesse est finie ...
Adieu, doux rayon qui m'as lui, –
Parfum, jeune fille, harmonie...
Le bonheur passait, – il a fui !
Gerard de Nerval

- Décompte des syllabes

⇒ Une syllabe est un groupe de phonèmes centrés sur **une seule voyelle phonétique**. Vous compterez autant de syllabes que l'oreille perçoit de voyelles.

La particularité dans le décompte des syllabes en français, c'est le traitement du **e caduc** :

1. **le e caduc est éliidé** c'est à dire non prononcé en fin de vers ou en fin de mot Devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet.
« Heu/reux/ qui/ com/m(e) U/lyss(e) a/ fait/ un/ beau/ voy/a/g(e). »
2. **Le e caduc est sonore** à l'intérieur d'un mot et, en fin de mot, devant un mot commençant par une consonne ou un *h* dit aspiré.
3. **La licence poétique** permet de supprimer le e final de certains mots pour que le vers compte une syllabe de moins (c'est le cas de l'adverbe « encore »)
« l'un(e) encor vert(e), et l'autr(e) un peut bien mûr(e) »

Deux règles supplémentaires sont le **hiatus** : rencontre de deux sons voyelles, strictement interdit dans la poésie classique, d'où l'importance des liaisons, interdiction qui n'est plus respectée dans la poésie moderne.

et la **diérèse** : à l'intérieur d'un mot elle permet de dissocier en deux syllabes une série comportant la lettre *i* suivie d'une autre voyelle phonique : action → *acti-on*

La diérèse peut avoir valeur stylistique car elle permet de mettre en relief certains sons/signifiés

- Versification

Pour une définition simple et pratique du vers : le vers est ce qui revient (du latin « versus »), par opposition à la prose où le discours s'étend sur la ligne droite → le principe du retour est donc incontournable

« Une idée séparée par un blanc » (Paul Claudel)

qui entre en résonance avec ce qui précède et ce qui suit.

« Le vers traditionnel français s'organise autour d'un nombre fixe de syllabes prononcées, qui sont toutes considérées comme égales, indépendamment de leur longueur réelle. La lecture orale de la poésie demande une attention et des connaissances particulières car le vers doit être scandé. Sa fin est marquée par la rime, son rythme est déterminé par des accents.⁶ »

⁶ J. VASSEVIÈRE, M. VASSEVIÈRE, R. LANCREY-JAVAL, L. VIGIER, *Manuel d'analyse des textes. Histoire littéraire et poétique des genres*, Paris, Armand Colin, 2023 [2014].

Description du vers

Hexasyllabe : six syllabes, il apparaît comme un hémistiche ; on le trouve employé en **hétérométrie** (vers de différente longueur) souvent en clausule de poème ; on le retrouve aussi en **isométrie** (vers de même longueur) dans les poésies qui veulent mimer le rythme de la chanson.

Octosyllabe : huit syllabes, le vers le plus ancien, celui de la poésie narrative du Moyen-Âge mais aussi de la poésie lyrique ; on peut le rencontrer seul ou avec des vers plus longs comme l'alexandrin ou plus courts – ce qui permet des variations d'équilibre sur le rythme mais également sur le sens

Décasyllabe : dix syllabes, le vers noble de la chanson du Moyen-Âge et de la poésie lyrique aussi bien que de la poésie classique, il est appelé aussi « vers héroïque » dans la *Défense et illustration* de Du Bellay, et « vers commun » par Ronsard. Concurrencé par l'alexandrin il ne retrouve la grande poésie lyrique qu'au XIX^e siècle. Il n'est pas immédiatement perçu par l'oreille, d'où l'exigence de la césure (signalée par //) > hémistiches souvent asymétriques 4//6 ou 6//4 et symétriques dans la modernité 5//5.

Alexandrin : vers qui date du début du XII^e siècle mais son nom lui a été donné au XV^e siècle grâce à un poème sur Alexandre Le Grand, qui parut à la fin du XII^e siècle. Il connaît un vif succès au XIII^e siècle dans les épopées, les discours majestueux et les chansons des gestes remaniées et puis il tombe dans l'oubli. Il réapparaît dans la deuxième moitié du XVI^e siècle dans l'*Art poétique français* de Thomas Sebillet. C'est grâce aux poètes de la Pléiade qu'il conquiert le domaine de la poésie lyrique et du théâtre, tragédie et comédie. Il s'impose au XVII^e siècle comme le *grand vers*, le vers noble et il n'a cessé depuis d'être le plus employé de la poésie française : sa structure qui permet des jeux de symétrie presque infinis, pour sa potentialité d'être tantôt familier (Molière) tantôt noble (Corneille, Racine).

Vers de douze syllabes, il est composé de deux hémistiches avec césure médiane et accent à la césure et en fin de vers.

Pour sa longueur le fait percevoir comme un vers prosaïque mais la césure médiane lui confère ce jeu du retour et de la régularité typique de la poésie. Ce sera Victor Hugo qui en exploitera toutes les potentialités en inventant le **trimètre romantique** = rythme ternaire, donc trois mesures égales, deux césures après la troisième syllabe → « J'ai disloqué // ce grand niais // d'alexandrin » (*Les Contemplations*). La poésie moderne a voulu se démarquer de ce vers et en a exploité les potentialités jusqu'à son extrême en le réduisant à un vers dodécasyllabe, sans hémistiches, sans accent.

Des vers plus courts sont employés en alternance à l'alexandrin.

Heptasyllabe : sept syllabes, il est d'origine médiévale et a un rythme très souple (4/3, 3/4, 5/2). Très fréquent dans la poésie courtoise, par Molière et aussi par La Fontaine (« La cigale et la fourmi»), on le retrouvera au XIX^e siècle prisé par Musset, Hugo, Baudelaire, Verlaine et Valéry au début du siècle suivant.

Ennéasyllabe : neuf syllabes, célèbre par la réhabilitation de la part de Verlaine dans « Art poétique » (« De la musique avant toute chose, / Et, pour cela, préfère l'impair », *Jadis et Naguère*) et des symbolistes en général.

Endécasyllabe : onze syllabes, peu employé dans la poésie française

Pentasyllabe, trisyllabe : vers qui entrent dans des compositions hétérométriques pour créer des effets de rythme particulièrement vifs

Vers libre : la poésie moderne commence dès la fin du XIX^e siècle commence à se dérober des règles strictes de la versification. En tête des transgresseurs on trouve Verlaine et Rimbaud avec leurs discordances rythmiques qui touchent à tous les niveaux de la versification : décompte des syllabes, rime (qui se transforme en simple assonance et ne se soumet plus à l'alternance féminine/masculine), regroupement des vers (séquences d'inégale longueur), majuscules, ponctuation.

- Le changement de mètre dans un poème produit plusieurs effets : de la variété, de la rupture, une amplification, un balancement

Description de la forme du poème

La **strophe** est un ensemble de 4 à 10 vers réunis par une combinaison de rimes. La strophe peut être composée de vers de même mesure (strophe isométrique) ou de mètres différents (strophe hétérométrique). On parle de **distique** pour un groupe de deux vers qui riment ensemble ; le **quatrain** réunit quatre vers à rimes croisées ou embrassés ; le **quintil** compte cinq vers et demande une rime redoublée ; le **sizain** est une strophe de six vers et combine les rimes plates, croisées ou embrassées ; le **septain** compte sept vers et se compose généralement de trois rimes (Il est pratiqué au Moyen Âge et il revient dans la poésie romantique.) ; le **neuvain** est plutôt pratiqué par quelques poètes virtuoses ; le **huitain** et le **dizain** ont une immense fortune dès le Moyen Âge car ils permettent des combinaisons multiples des rimes.

Formes fixes :

- **Ballade** : trois strophes isométriques, souvent *carrées*, c'est à dire que le nombre de vers est égal au nombre des syllabes, par exemple trois huitains d'octosyllabes. Elles se terminent par un même vers qui constitue le *refrain* et sont suivies d'un envoi adressé à une personne (souvent le dédicataire du poème). La grande ballade (celle pratiquée par François Villon, « La ballade des pendus ») est constituée de trois dizains de décasyllabes suivis d'un quintil. À la fin du XVI^e siècle désigne un poème populaire au thème légendaire et c'est ainsi qu'on la retrouve au dix-

neuvième siècle, sous la forme fixe, pratiquée par Victor Hugo (*Odes et ballades*), par Musset (« Ballade à la lune »).

- **Rondeau** : il y a beaucoup de variétés dans l'élaboration du rondeau. Tant dans les nombres de vers que dans le statut du refrain. La forme la plus fréquente est celle qui a été fixée par les Grands Rhétoriciens et Clément Marot : trois strophes, de cinq, trois et cinq vers ; le refrain reprend les premiers mots du poème (le premier hémistiche du premier vers), il ne rime pas ; deux rimes. Au XIX^e siècle, on le retrouve chez Musset.
- **Ode** : genre illustré en français par le poète Ronsard, *Les Odes* (1550). Il existe deux formes : l'ode pindarique et l'ode anacréontique. La pindarique est plus codifiée : elle est construite en trois temps et combine la répétition et la progression > strophe, antistrophe, à la même structure, et épode, de structure différente. L'anacréontique est moins codifiée, les strophes sont de longueur variable et les vers sont le plus souvent courts pour s'adapter à l'instrument qui doit les mettre en musique. L'ode a une mission de célébration : événements solennels, dieux, héros, ou aussi les simples plaisirs terrestres sur le modèle d'Horace et de Pindare. Par son contenu et par son ton élogieux elle est plus un genre poétique qu'une forme à proprement parler. Victor Hugo dans *Odes et ballades* en fait le poème lyrique par excellence. Paul Claudel a également composé *Cinq grandes odes*, poèmes qui tiennent plus à la tonalité qu'à la forme spécifique, elles sont en effet écrites en versets.
- **Sonnet** : il se compose d'un premier ensemble de quatrains en rimes embrassées ; et un deuxième ensemble constitué d'un sizain reparté généralement en deux tercets pour un total de 14 vers

→ la disposition italienne comporte un distique et un quatrain, soit CCD EED ;

→ le sonnet français (dit régulier ou marotique > de Marot) utilise le schéma CDEDE ; que si et moi signe. D'accord ?

→ le sonnet élisabéthain trois quatrains à rimes croisées suivis d'un distique final 3xABAB CC

Le sonnet est construit sur une progression, c'est-à-dire qu'il y a un contenu qui des quatrains – dont le dernier vers est souvent mis en valeur – poursuit sur les tercets lesquels se clôturent par une **chute**, courte et incisive. La disposition en deux ensembles dévoile une formulation souvent en antithèse, en comparaison, en changement de ton (etc.), structure qui fait du sonnet une « machine à penser » (Aragon). Le paradoxe de cette forme fixe est qu'elle se prête à des multiples et inépuisables variantes formelles et thématiques (cf Baudelaire dans *Les Fleurs du Mal* adopte cette forme dans 43 poèmes et lui donne 34 variations différentes).

Citons par exemple le « sonnet layé » (utilisation de vers plus courts parmi les vers longs, « La Musique » de Baudelaire) ; le « sonnet renversé » (inversion des strophes) ; « sonnet polaire » (les tercets sont encadrés par les quatrains) ; « sonnet alterné » (quatrains et tercets alternés) ; « sonnet en prose » inventé par Jacques Roubaud (quatre quatrains où les deux premiers sont un peu plus longs que les deux derniers) ; le « sonnet de sonnets » (sonnets en prose organisés comme voici : 4 sonnets, puis un blanc et à nouveau 4 sonnets, un blanc, 3 Sonnets, un blanc, puis à nouveau 3 sonnets) ; l'OuLiPo a inventé une nouvelle forme encore, le « sonnet Irrationnel », qu'il est défini comme suit :

Nous appelons sonnet irrationnel un poème à forme fixe, de 14 vers, dont la structure s'appuie sur le nombre π (d'où l'adjectif irrationnel). Ce poème est, en effet, divisé en cinq strophes successivement et respectivement composées de : 3–1–4–1–5 vers, nombres qui sont, dans l'ordre, les cinq premiers chiffres significatifs de π 3,1415.

Description du rythme et du jeu des sonorités. Vous étudierez le rythme et les sonorités toujours en relation au sens global

- **Rythme** : élément de base est la mesure déterminée par un accent d'intensité situé dans la dernière voyelle prononcée du groupe
- Ex. « je ne puis / demeurer // loin de toi / plus longtemps »
Alexandrin (12 syllabes) ; quatre mesures de trois syllabes chacune ; césure (pause) centrale ; deux coupes partageant les hémistiches (moitié d'un vers alexandrin repartie en deux mesures) ; rythme régulier (3/3 // 3/3)
- La scansion du vers libre laisse liberté au lecteur

Les phénomènes de discordance entre le mètre et le sens, entre structure métrique et syntaxique peuvent compliquer la lecture mais ont toujours une justification stylistique

- **Enjambement** : phénomène qui indique que le vers dépasse la limite métrique en fin de vers (enjambement externe) ou que l'hémistiche dépasse la césure (enjambement interne)

Ex. « je ne dis pas un mot : // je regarde **toujours**
La chair de leurs cous blancs // brodés de mèches folles »

« Sur les bancs verts, **des clubs** // **d'épiciers** retraités »

- **Rimes** (marquer la fin du vers et créer des parallélismes d'un vers à l'autre) :
 - Rime féminine = terminé par un *e muet*
 - Rime masculine = sans *e muet*
 - Apollinaire propose de remplacer l'alternance traditionnelle par alternance entre r. vocaliques (dernier son perçu est une voyelle) et consonantiques (dernier son perçu est ne consonne)

- richesse > pauvre (un phonème commun), riche (plus de deux phonèmes), suffisante (deux phonèmes)
- ordre > plates ou suivies AABB ; croisées ou alternées ABAB ; embrassées ABAB
- annexée (rime reprise au début du vers suivant) ; interne (les deux hémistiches riment) ; batelée (la fin du vers rime avec le premier hémistichc suivant) ; brisée (rime entre les premiers hémistiches)
- sémantique > rapport de sens entre les mots à la rime
- rimes complexes > intérieure (mot à l'intérieur du vers rime avec le mot qui termine le vers) ; serpentine ou batelée (la finale sonore d'un vers reprise à l'hémistichc du vers suivant ; couronnée (reprise de la dernière syllabe du vers > « La blanche colombelle, belle, / Souvent je vais priant, criant [...] »)

La rime associe parfois des mots que l'on n'attendait pas, il est donc toujours intéressant d'étudier les mots rapprochés, le nouveau sens créé, un rapprochement qui suscite la surprise ou en ligne avec la tradition

- **Allitérations** : répétition de phonèmes consonantiques
- **Assonances** : répétition de phonèmes vocaliques

L'image poétique

L'**image littéraire** correspond à un emploi des mots en figures, elle est rhétorique → Un trope substitue, au sens habituel du mot, un autre sens > Métaphore, métonymie, synecdoque, etc.

Le terme d'*image* est polysémique. Il peut renvoyer à des données perceptives imaginaires comme à une réalité esthétique. Tous ces sens sont à interroger en poésie.

« La force poétique de l'image tient alors dans sa possibilité de révélation de ce que le langage ordinaire ne peut pas communiquer, dans sa capacité à unir ce qu'aucun discours logique ne pourrait réunir. »
(Manuel, p. 199)

Le sujet lyrique

Qui parle ? « Ni moi autobiographique, ni moi fictif, le **moi lyrique** est cette étrange personne qui est et qui n'est pas le poète lui-même, qui fait entendre une voix dans laquelle tout lecteur est susceptible d'entendre sa voix propre » (Manuel, p. 200)

Vous étudierez donc ce qui souligne le sujet lyrique mais aussi le destinataire identifié ou non dans le texte, de sorte à expliciter cet échange de parole entre le poète et son lecteur.

Conseils pratiques pour établir un commentaire cohérent :

- ⇒ Lire, relire, et encore lire autant qu'il est nécessaire : laisser l'*émotion* se former dans l'esprit et ensuite penser aux difficultés d'interprétation ; la lecture doit être lente et attentive afin de bien percevoir allitérations et assonances
 - Si des difficultés persistent tenez-les en considération et soulignez-les dans le commentaire
- ⇒ Première ébauche : notez tout, même les infos « insignifiantes », ce qui vous semble important pour faire ressurgir la structure profonde du texte
- ⇒ **Pas de paraphrase !** la démarche interprétative débute souvent avec une intuition > élaborer une hypothèse...
- ⇒ ... et démontrez-la : examen systématique du texte pour conforter ou nuancer l'hypothèse. L'étape la plus longue et pénible mais nécessaire
- ⇒ Synthèse et évaluation finale : ai-je réellement surmonté tous les obstacles que j'avais observés à la première étape ? suis-je convaincant ?

Le commentaire mettra en évidence la *libre circulation du sens* créé par l'écriture poétique. Le plaisir spécifique que procure le poème vient de la perception de cette irradiation du sens, qui rayonne en tous sens à partir de foyers multiples.

Guide détaillée :

A. Premiers effets de lecture : quelles impressions globales ressentez-vous ?

Réponse + indices/justification

B. Versification :

- a. Forme codifiée/fixe ou libre
- b. Vers
- c. Ponctuation (comment se présente-t-elle ? quels effets produit-elle ?)
- d. Rimes (disposition, qualité, genre ; regardez les mots à la rime, que notez-vous ?)

C. Figures de style/rhétorique : identifiez-les, recherchez leur sens, apportent-elles du sens au poème ?

Opération importante pour déterminer les lignes de force du poème (thèmes dominants, parallélismes, contrastes, constantes)

D. Réseaux lexicaux : repérez les mots, regroupez-les en « familles » et étudiez les connotations et les valeurs sémantiques ; attention aux adjectifs et aux verbes

E. Énonciation : quelle relation entre le sujet lyrique et le destinataire ? repérez, au cas où, les marques personnelles et leur fonction (noms propres, pronoms personnels)

F. Organisation syntaxique : articulation du discours, longueur de propositions, ordre de mots, système verbal, type de phrases

G. Cadre spatio-temporel et sa fonction

H. Vision du monde : est-ce que le poème propose un système de valeurs (de manière implicite ou explicite) et quelle vision du monde/de l'homme dégagent-vous du poème ? Sens global du poème ? Quel rapport entre le sens et le titre du poème (le titre renforce ou pas le message) ?